

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE QUATORZE FEVRIER

De 10h30 à 13h40

A LA REQUETE DE :

La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, société coopérative de banque populaire à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 356 801 571 dont le siège social est 3 Rue François de Curel à METZ 57021 Cedex agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié de droit audit siège.

IL M'EST EXPOSE :

Que je suis requis à l'effet de dresser procès verbal de description des biens situés en commune de CHAUMONT (52), figurant au cadastre sous les références section AE 117, « 4 rue du 21ème »,

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Hervé ALBERTINI, Huissier de Justice Associé de la Société Civile Professionnelle Hervé ALBERTINI et Sophie VERSHELDE, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence de CHAUMONT, 33 rue Monseigneur Desprez, soussigné, me suis rendu, au jour, mois et an que dessus en commune de CHAUMONT et plus précisément 4 rue du 21ème. La débitrice ayant été requise de me donner l'accès, en vain, j'étais accompagné de _____, serrurier, et de deux témoins majeurs, _____ tous requis pour procéder par ouverture forcée, et qui signeront sur l'original.

J'étais encore accompagné de _____ diagnostiqueur.

J'ai fait procéder l'ouverture forcée du corps de grange par crochetage non destructif, et ai pénétré dans les lieux accompagné des témoins ; Après avoir accompli mon office, j'ai fait refermer par le serrurier.



En l'absence de la débitrice, je n'ai pu recueillir aucune information relative au bien.

J'ai procédé aux constatations suivantes :

EXTERIEUR

Le bien se compose de deux bâtiments imbriqués en angle droit, d'un garage (bordé par une dépendance), et d'une cour. Le bâtiment 1 est parallèle à la rue du chemin de ronde, le bâtiment 2 et le garage sont implantés le long de la séparation avec le fonds voisin au Nord. L'accès à l'ensemble se fait depuis la rue du 21^{ème} par la cour.



Depuis la rue du 21^{ème}, de droite à gauche se trouvent

- le pignon du bâtiment 1, enduit fissuré, zinguerie absente pour un versant de toit
- un portail homme deux vantaux.
- trois redans de muret surmontés de grillage; les deux premiers redans sont cassés.
- un portail voiture
- une longueur de grillage sur muret.

En plusieurs points le muret est fissuré.

(Photographies n°1 à 10)

Depuis le chemin de Ronde :

Il s'agit de la façade arrière du bâtiment 1 ;

Deux fenêtres barreaudées en rez-de-chaussée. Enduit, fissuré en plusieurs points, et notamment alentour de la fenêtre de droite et aux appuis des chevrons. Toiture pour ce qu'il m'est donné d'en voir au minimum en vieil état. Traces de fuites en chêneaux.

Photographies n°11 à 19.

Le pignon Nord du bâtiment 1, et toute la façade arrière du bâtiment 2, donnent du côté du jardin du voisin, au n°3 du chemin de Ronde (cf photographie n°19).

Cour :

Dans la cour se trouvent : un tas de gravats et branches coupées, un espace surélevé au revêtement en bâche goudronnée sur caves 3 et 4 prolongé par une terrasse au carrelage fissuré (« terrasse 2 »), desservie une allée en autobloquants.

La façade du bâtiment 1 est couverte d'un enduit faïencé et fissuré, et en rez de chaussée alentour des baies, de béton cellulaire profondément fissuré.

Façade bâtiment 2 est couverte d'un enduit faïencé, à l'étage se trouve une terrasse (« terrasse 1 ») sous laquelle se trouve une véranda.

Depuis le centre de la cour, je prends en tournant sur moi-même les photographies n°20 à 27. Le bâtiment 1 est sur la photo n°24, le bâtiment 2 sur la photo 22. Je recule dans la cour au niveau du tas de gravats et prends de l'ensemble la photographie n°28.

INTERIEUR

Note : Pour l'ensemble des bâtiments 1 et 2, des travaux sont en cours, avec implantation de cloisons en placo, saignées au sol pour passage de gaines. Ces travaux semblent cependant être suspendus.

BATIMENT 1

Le bâtiment 1 est en voie d'être aménagé en deux appartements, l'un à droite, l'autre à gauche, chacun avec entrée indépendante depuis la cour, sur rez de chaussée et étage. (la droite et la gauche sont considérées depuis la cour, face au bâtiment).

A terme, l'appartement « droite » se composerait de : RdC Pièce 1 (D), Etage dégagement droit, Etage Pièce 1 Droit, Etage Pièce 2 (centre droit), et l'appartement gauche se composerait de : RdC Pièce 2 (G), Etage Pièce 3 (centre gauche), étage Pièce 4 Gauche, Etage dégagement Gauche.



RDC Pièce 1 (droit) avec escalier 1

Sol : carrelé avec saignées

Murs : en pierre. une cloison sur pièce 2.

1 fenêtre PVC

1 escalier colimaçon rouillé.

2 portes fenêtres sur terrasse. 1 en bois, l'autre condamnée.

1 linky

Photographies n°29 à 33

Etage Dégagement (droit)

Au sol : dalle. Murs revêtus d'une vieille tapisserie, moisiss sur rue du 21eme.

Plafond : enduit sur lattis.

Une fenêtre PVC.

Photographies n°34 à 36

Etage Pièce 1 (droit)

Sol : pour partie plancher ancien pour partie bétonné.

Murs et cloisons : revêtus d'un vieil enduit.

Une fenêtre PVC.

Au plafond enduit clair.

Photographies n°37 et 38

Etage Pièce 2 (centre droit)

Sol : pour partie plancher ancien pour partie bétonné.

Murs et cloisons : revêtus d'un vieil enduit.

Un rail placo en cours d'implantation sur pièce 3 (pour séparation) et précédent (pour circulation)

Une fenêtre PVC.

Plafond enduit clair.

Photographies n°39 à 41

Etage Pièce 3 (centre gauche)

Sol : pour partie plancher ancien pour partie bétonné.

Murs et cloisons : revêtus d'un vieil enduit. Un rail placo en cours d'implantation sur précédent (pour séparation)

Une fenêtre PVC. Un conduit de cheminée en briques

Plafond enduit clair.

Photographies n°42 à 44

Etage Pièce 4 (gauche)

Sol : vestiges de colle à carrelage sur plancher bois et ragréage

Murs : à nu, un cloison placo en cours d'implantation

1 fenêtre PVC

Plafond : noirci

Photographies n°45 à 47

Etage dégagement gauche

Sol : vestige de colle à carrelage sur plancher bois et ragréage

Murs : à nu. Placo avec isolant en cours d'implantation sur façade.

Au plafond vieux papier peint.

Photographies n°48 à 51

RDC Pièce 2 (gauche)

Sol : vestige de colle à carrelage sur sol dur

Murs : à nu ou partiellement depapietes

Cloison placo en cours d'implantation sur façade et en séparation.

Au plafond vieux papier peint entre solives bois

1 fenêtre PVC sur rue du chemin de garde, une porte tierce PVC, une fenêtre PVC et une fenêtre condamnée sur terrasse. 1 toilette en cours d'implantation sous escalier bois 1/4 tournant.

Photographies n°52 à 56

BATIMENT 2

Le bâtiment 2 est en cours d'aménagement en deux appartements, l'un au rez de chaussée, l'autre à l'étage.

REZ de CHAUSSEE**VERANDA**

Accès depuis la terrasse dans la cour.

Châssis alu simple vitrage fissuré sur soubassement béton.

Sol : carrelé, saignée pleine longueur

Murs et plafonds : enduits, trace de fuite, dégradations et champignons alentour de l'évacuation de la terrasse au dessus.

Donne accès à la cave 5 et à la cave 1, et à la pièce n°2 du rez de chaussée

Vestige au mur d'un conduit d'évacuation.

Photographies n°57 à 62



Pièce 1

Accès depuis le flanc du bâtiment 2 (côté garage) par 3 marches et une porte fenêtre vitrée PVC.

Au sol : vestige de colle sur dalle. 1 saignée avec tuyau.

Murs : à nu. Une cloison placo sur pièce 2.

Plafond : fait de hourdis brut. Moisissures sous plafond sur façade.

Photographies n°63 à 66

Pièce 2

Accès par un passage depuis pièce 1 et par une porte tierce PVC depuis véranda.

Au sol : vestige de colle sur dalle.

Murs : enduits, à nu, ou revêtus des vestiges d'un revêtement précédent.

Au plafond : camaïeu de dalles polystyrène, enduit, solives.

Une fenêtre 2 ouvrants bois, une fenêtre 2 ouvrants PVC.

Photographies n°67 à 70

Pièce 3

Accès par un passage depuis pièce 1.

Au sol : vestige de colle sur dalle.

Murs : enduits. Cloques sur façade.

Au plafond : vestiges de dalles polystyrène moisies sur hourdis.

Une porte fenêtre deux ouvrants PVC.

Photographies n°71 à 73

ETAGE

Accès à la terrasse 1 à l'étage par un escalier béton, sous lequel se trouve la remise 1. Cette remise est un espace sous escalier. Il s'y trouve un tuyau de gaz.

La terrasse 1 donne accès à l'appartement par l'entrée, par la pièce 1 et par la pièce 2

Photographies n°74 à 78

Entrée (étage)

Châssis de porte PVC sans porte.

Au sol : dalle.

Murs : béton cellulaire et agglos.

Plafond : bache sous toiture. Chevrons marqués d'infiltration.

Photographies n°79 à 81



Pièce 1 (étage)

Au sol : lino déchire sur dalle.

Murs : placo en cours d'implantation

Au plafond : papier peint entre solives.

Une fenêtre PVC sur pignon

Une porte fenêtre bois sur terrasse à l'étage.

Dans la pièce se trouve la remise (étage) dans pièce 1)

Sol dalle

Murs et plafond placo

Photographies n°82 à 85

Pièce 2

Au sol : dalle

Placo en cours d'implantation

Au plafond : osb ou équivalent sur solives. Petites traces d'humidité. Au fond de la pièce les panneaux sont déformés et une solive est posée en renfort.

Une porte vitrée bois simple vitrage, tierce.

Photographies n°86 à 88

SOUS SOL**Caves 1 à 4 :**

Cave 1 : accès par la véranda et par une porte bois sur le pignon du bâtiment 2

La Cave 2 est sous l'escalier ; Les caves 3 et 4 sont en enfilade de la Cave 1.

Pour l'ensemble :

dalle au sol

murs et cloisons parpaings

plafond hourdi brut.

Dans les Caves 2 et 3: il y a un jour occulté sur extérieur.

Photographies n°89 à 91

Cave 5

à laquelle on accède par la véranda :

cave voûtée, terre battue, pierres

Photographies n°92 et 93



GARAGE ET REMISE

Garage auquel on accède depuis la cour par 2 doubles portes bois et une porte latérale ; Dalle et parpaings, Tuiles ciment, charpente bois et 1 IPN.

Le flanc est fissuré.

Photographies n°94 à 99.

Remise 2 extérieure

Mur sur voisin et partie basse du mur arrière: en pierres. Au surplus parpaings

Une baie sans huisserie, 1 étau sous une panne, charpente bois.

Photographies n°100 à 102.

Les surfaces sont les suivantes : Surface totale : 401,50 m²

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez
Bât 1 - Rdc Pièce 1(D)	27,22
Bât 1 - Rdc Pièce 2(G)	37,1
Bât 1 - Etage Dég Droit	7,43
Bât 1 - Etage Pièce 1 Droit	11,93
Bât 1 - Etage Pièce 2 (Centre D)	12,69
Bât 1 - Etage Pièce 3 (Centre G)	13,56
Bât 1 - Etage Pièce 4 Gauche	7,53
Bât 1 - Etage Dég Gauche	10,69
Bât 2 - Véranda (Rdc)	16,73
Bât 2 - Pièce 1 (Rdc)	34,41
Bât 2 - Pièce 2 (Rdc)	8,68
Bât 2 - Pièce 3 (Rdc)	9,42
Bât 2 - Etage Entrée	3,26
Bât 2 - Etage Pièce 1	26,38
Bât 2 - Etage Pièce 2	12,32
Bât 2 - Etage Remise	4,37
Terrasse 1	14
Terrasse 2	40,18
Remise 1	2,08
Remise 2	3,39
Garage	40,04
Cave 1	15,75
Cave 2	0,35
Cave 3	15,94
Cave 4	19,63
Cave 5	6,42

Je porte en annexe photographique les 101 photographies numériques auxquelles il est fait référence dans le corps du présent PV, prises par mes soins lors des opérations.

Je porte en annexe documentaire les signatures des témoins et 8 plans illustrant la disposition des lieux.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Dont procès-verbal, clos sur 9 feuilles, outre annexe photographique et documentaire

COUT : SEPT CENT DIX HUIT EUROS ET SOIXANTE CENTIMES

Dont TVA à 20% :CENT DIX NEUF EUROS ET SOIXANTE DIX SEPT CENTIMES

Honoraires	219,16
Frais de déplacement – Art.A444-48	7,67
Emolument complémentaire A444-29 (5x½ heures passée la 1 ^{ère} heure)	372,00
H.T.	598,83
TVA à 20 %	119,77
Total TTC	718,60

Me Hervé ALBERTINI



ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE



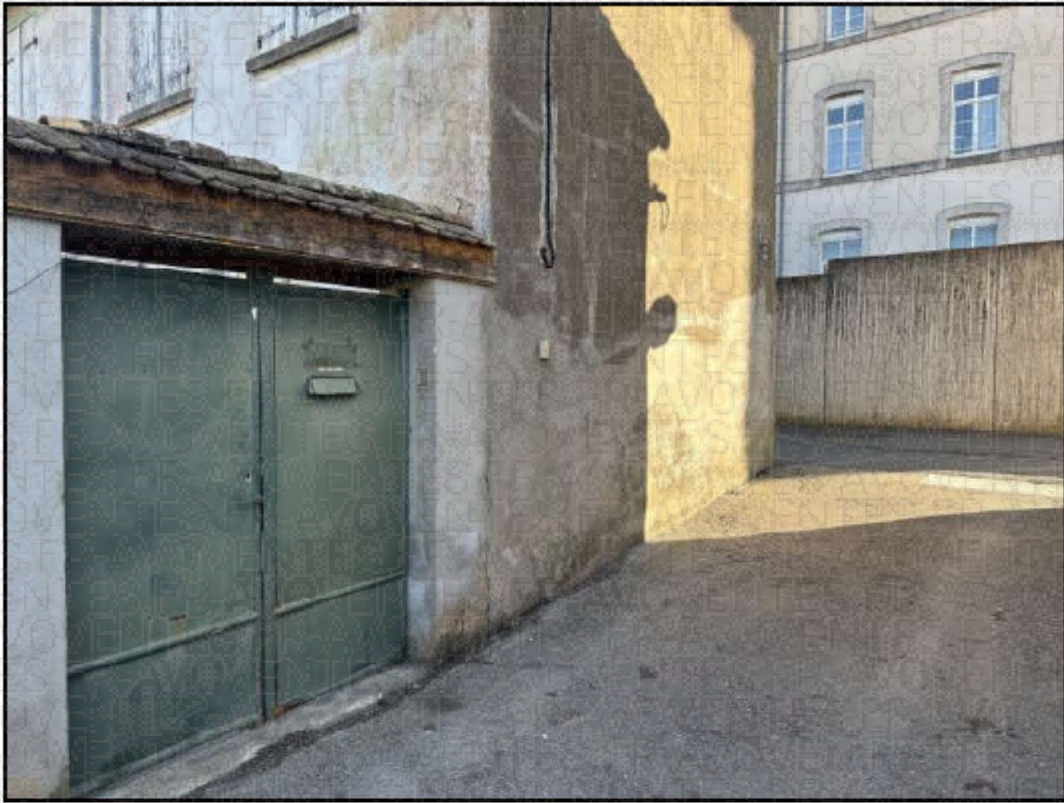
Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



Photographie n°5



Photographie n°6



Photographie n°7



Photographie n°8



Photographie n°9



Photographie n°10



Photographie n°11



Photographie n°12



Photographie n°13



Photographie n°14



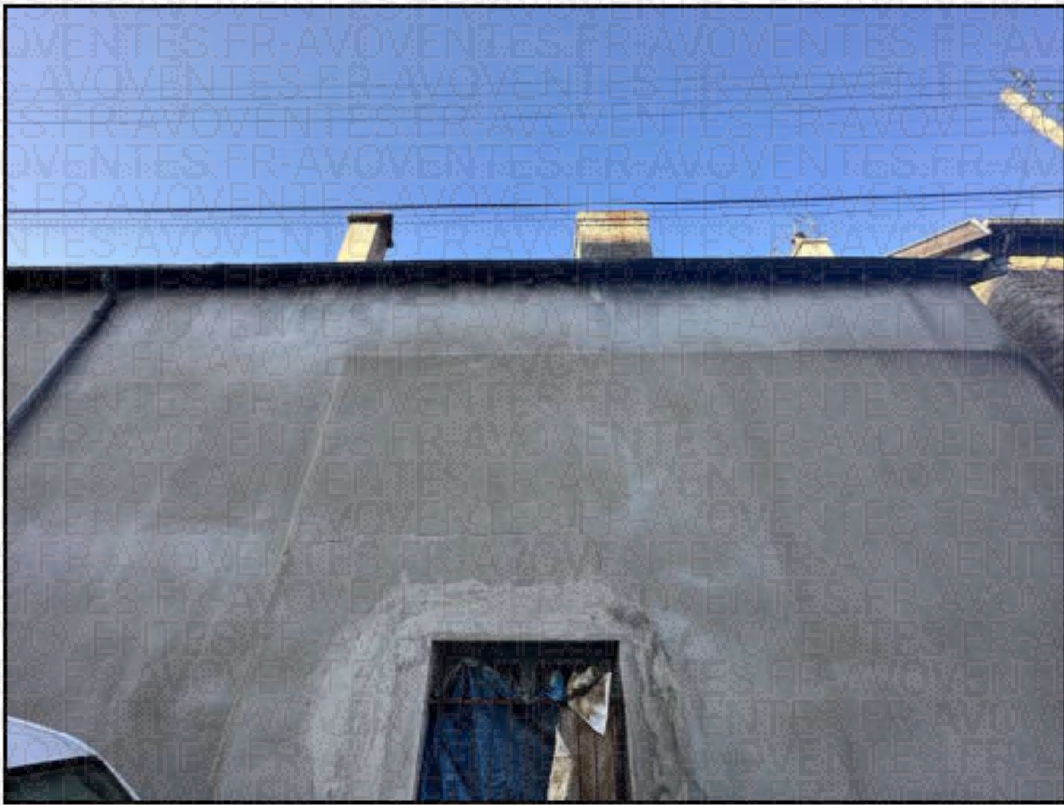
Photographie n°15



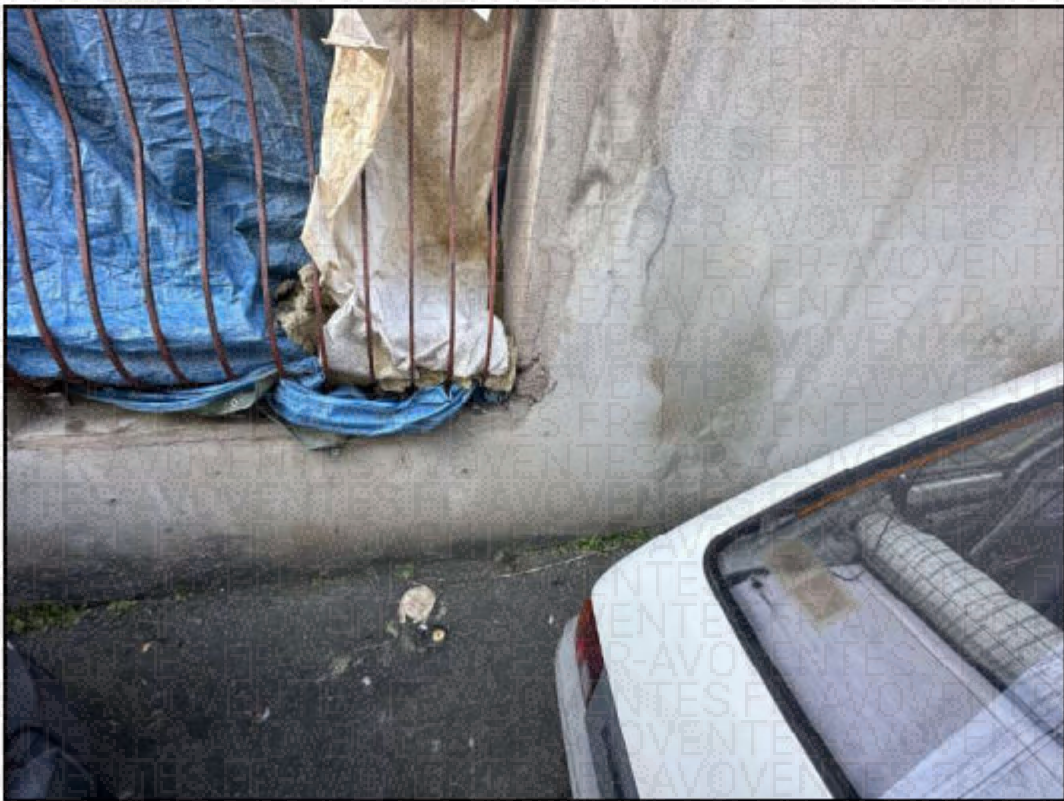
Photographie n°16



Photographie n°17



Photographie n°18



Photographie n°19



Photographie n°20



Photographie n°21



Photographie n°22



Photographie n°23



Photographie n°24



Photographie n°25



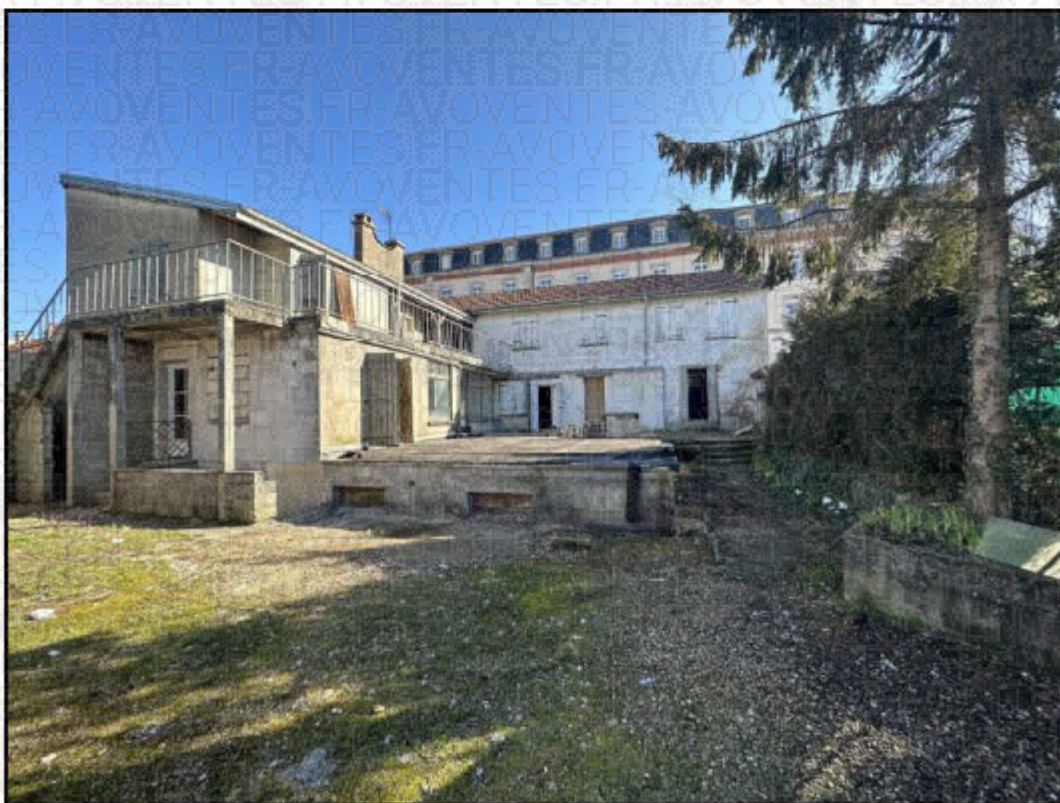
Photographie n°26



Photographie n°27



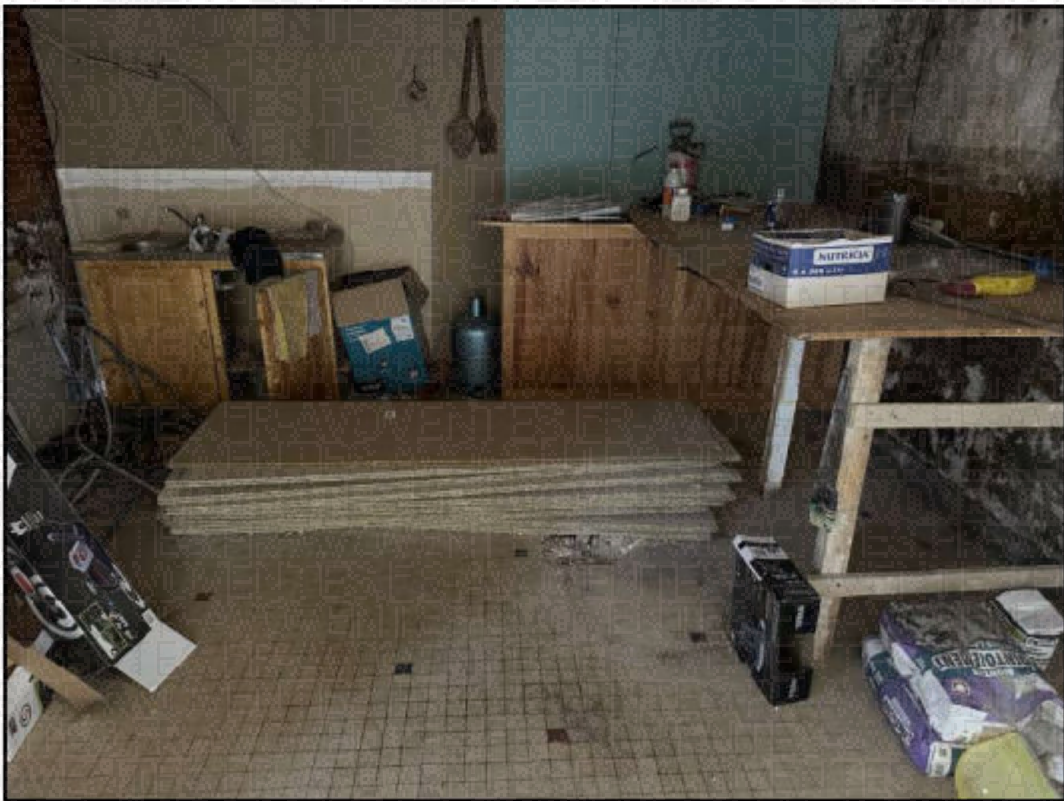
Photographie n°28



Photographie n°29



Photographie n°30



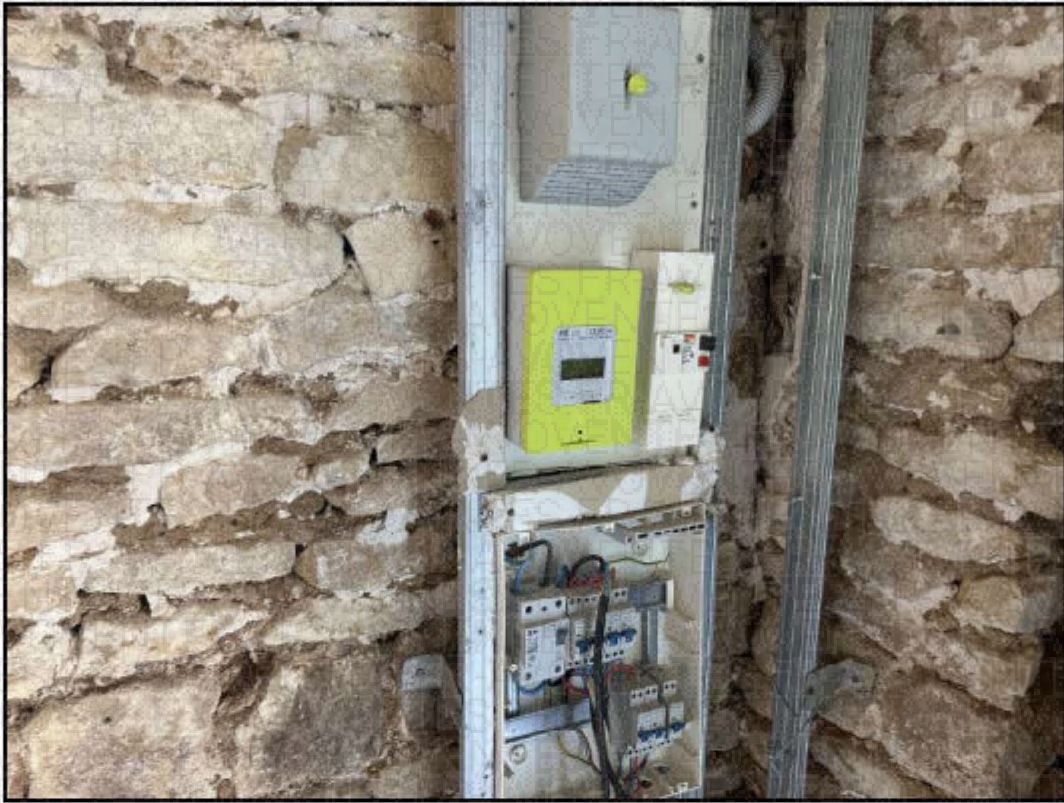
Photographie n°31



Photographie n°32



Photographie n°33



Photographie n°34



Photographie n°35



Photographie n°36



Photographie n°37



Photographie n°38



Photographie n°39



Photographie n°40



Photographie n°41



Photographie n°42



Photographie n°43



Photographie n°44



Photographie n°45



Photographie n°46



Photographie n°47



Photographie n°48



Photographie n°49



Photographie n°50



Photographie n°51



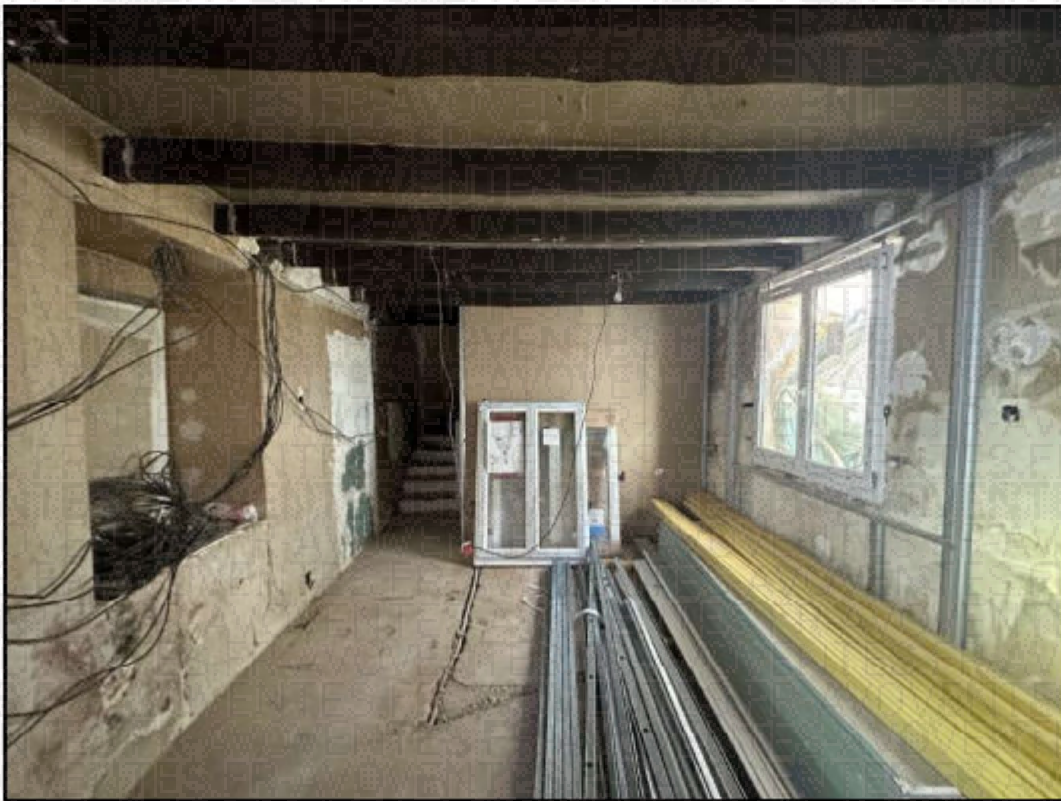
Photographie n°52



Photographie n°53



Photographie n°54



Photographie n°55



Photographie n°56



Photographie n°57



Photographie n°58



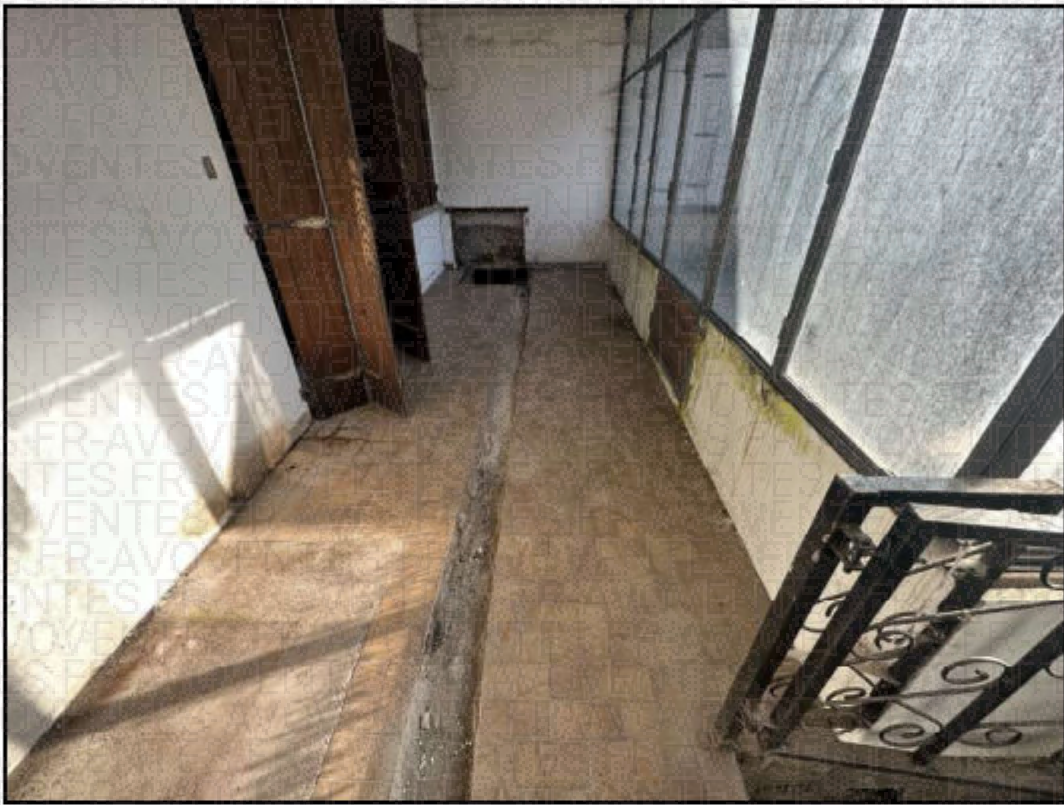
Photographie n°59



Photographie n°60



Photographie n°61



Photographie n°62



Photographie n°63



Photographie n°64



Photographie n°65



Photographie n°66



Photographie n°67



Photographie n°68



Photographie n°69



Photographie n°70



Photographie n°71



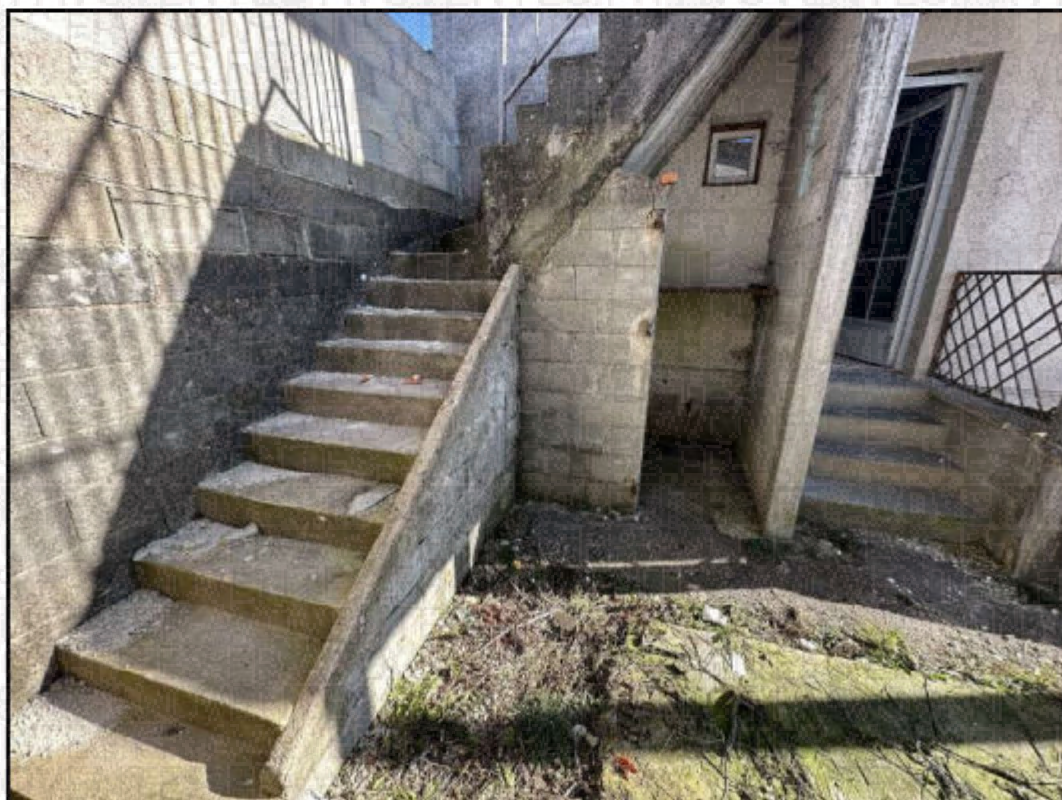
Photographie n°72



Photographie n°73



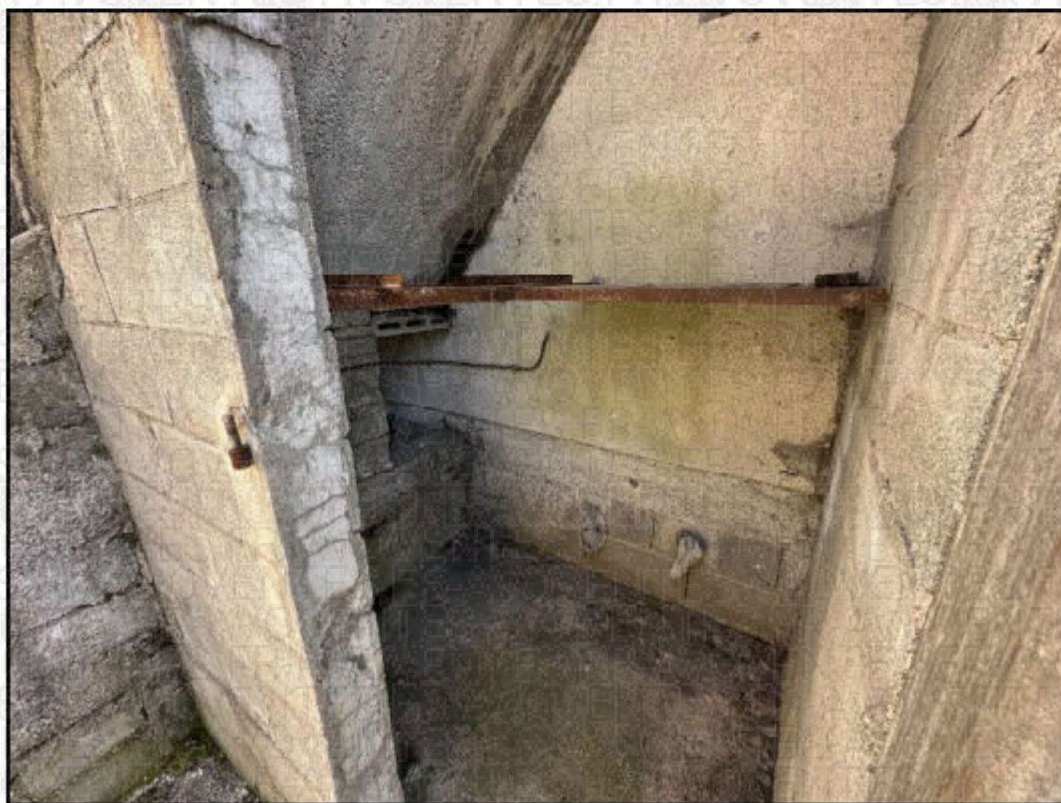
Photographie n°74



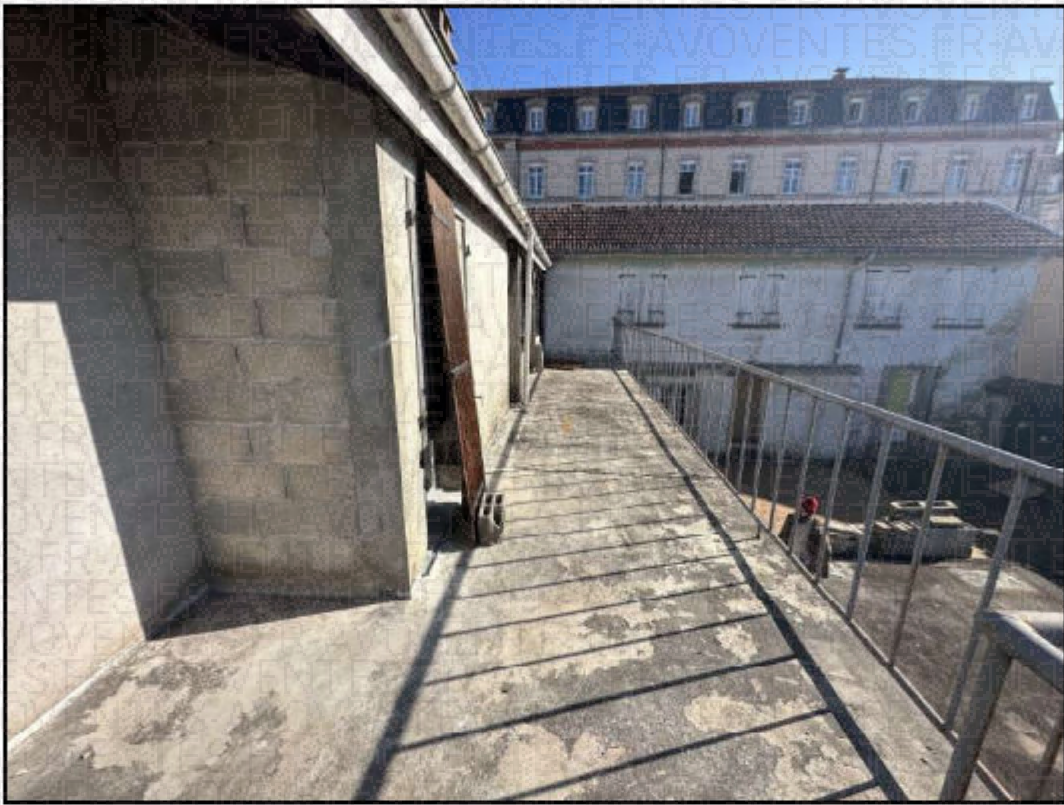
Photographie n°75



Photographie n°76



Photographie n°77



Photographie n°78



Photographie n°79



Photographie n°80



Photographie n°81



Photographie n°82



Photographie n°83



Photographie n°84



Photographie n°85



Photographie n°86



Photographie n°87



Photographie n°88



Photographie n°89



Photographie n°90



Photographie n°91



Photographie n°92



Photographie n°93



Photographie n°94



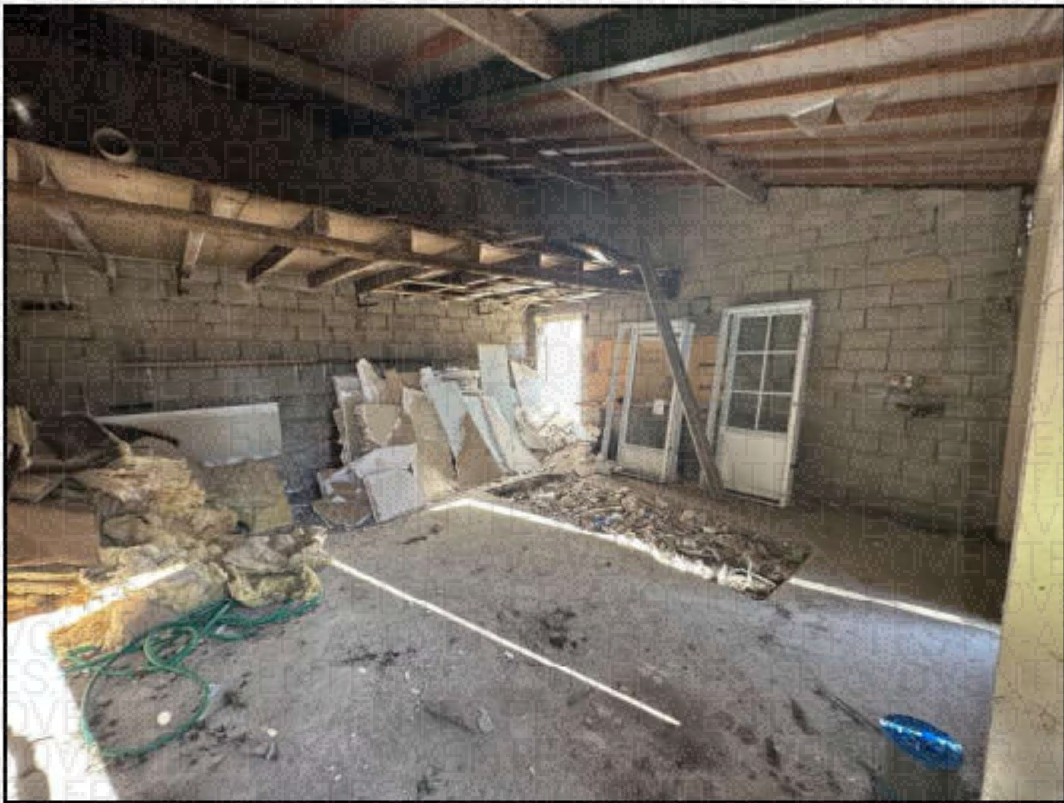
Photographie n°95



Photographie n°96



Photographie n°97



Photographie n°98



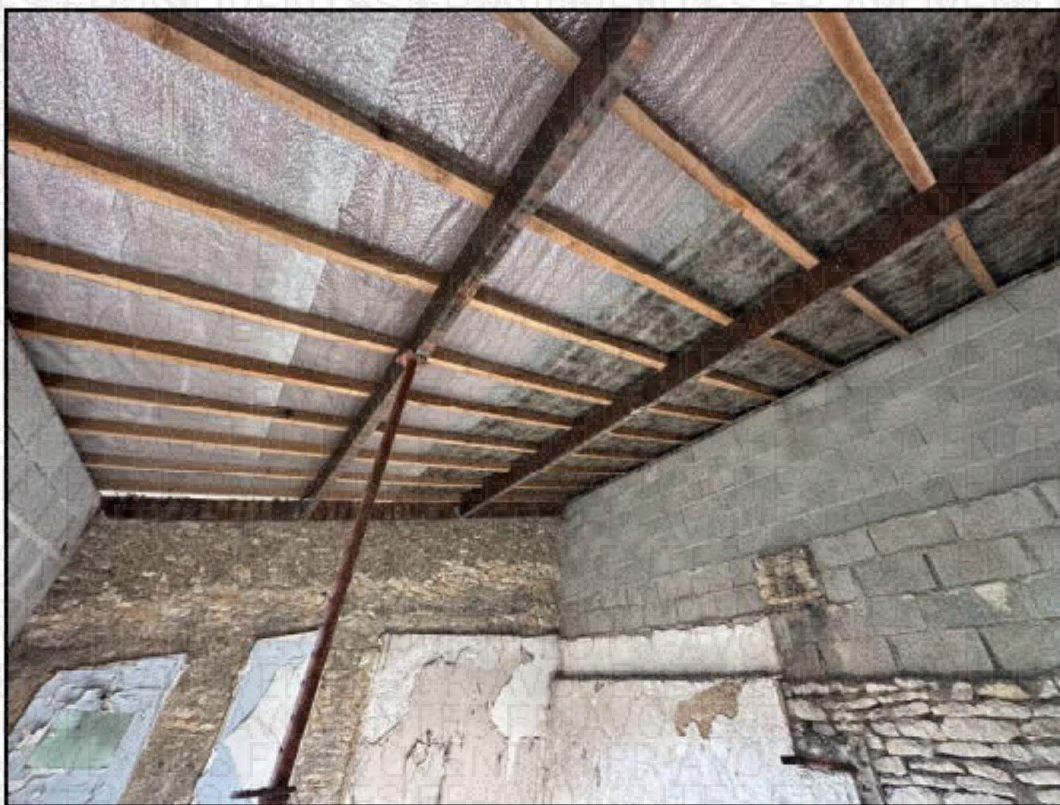
Photographie n°99



Photographie n°100



Photographie n°101

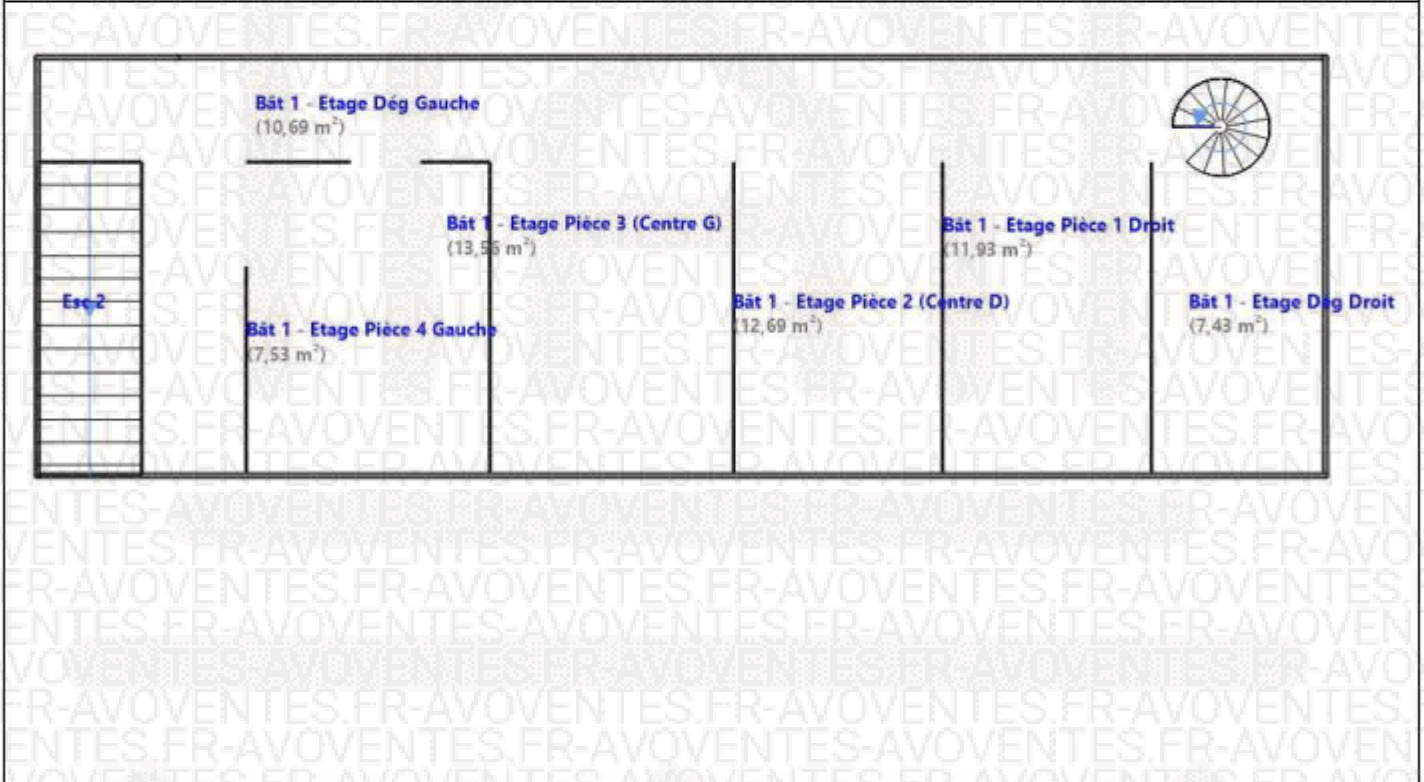
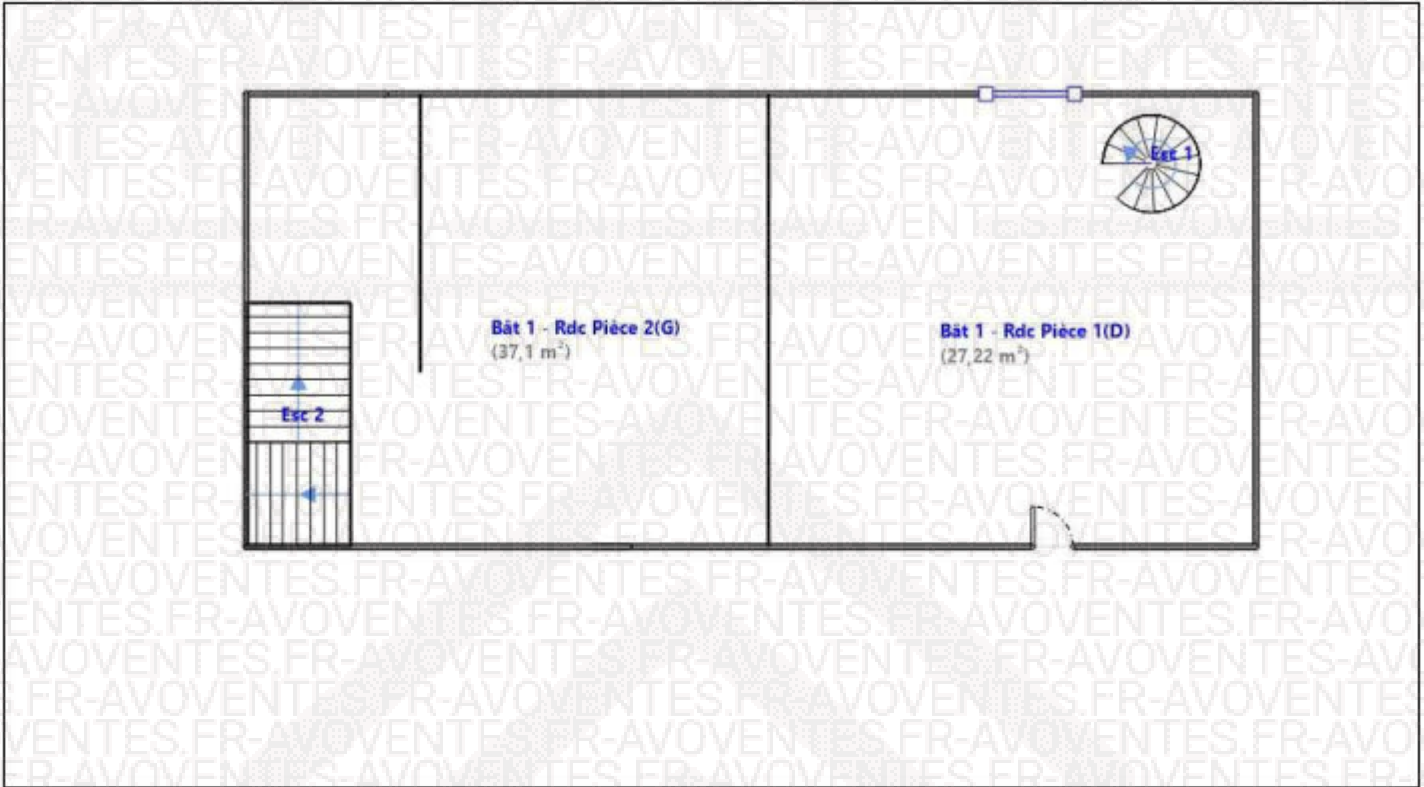


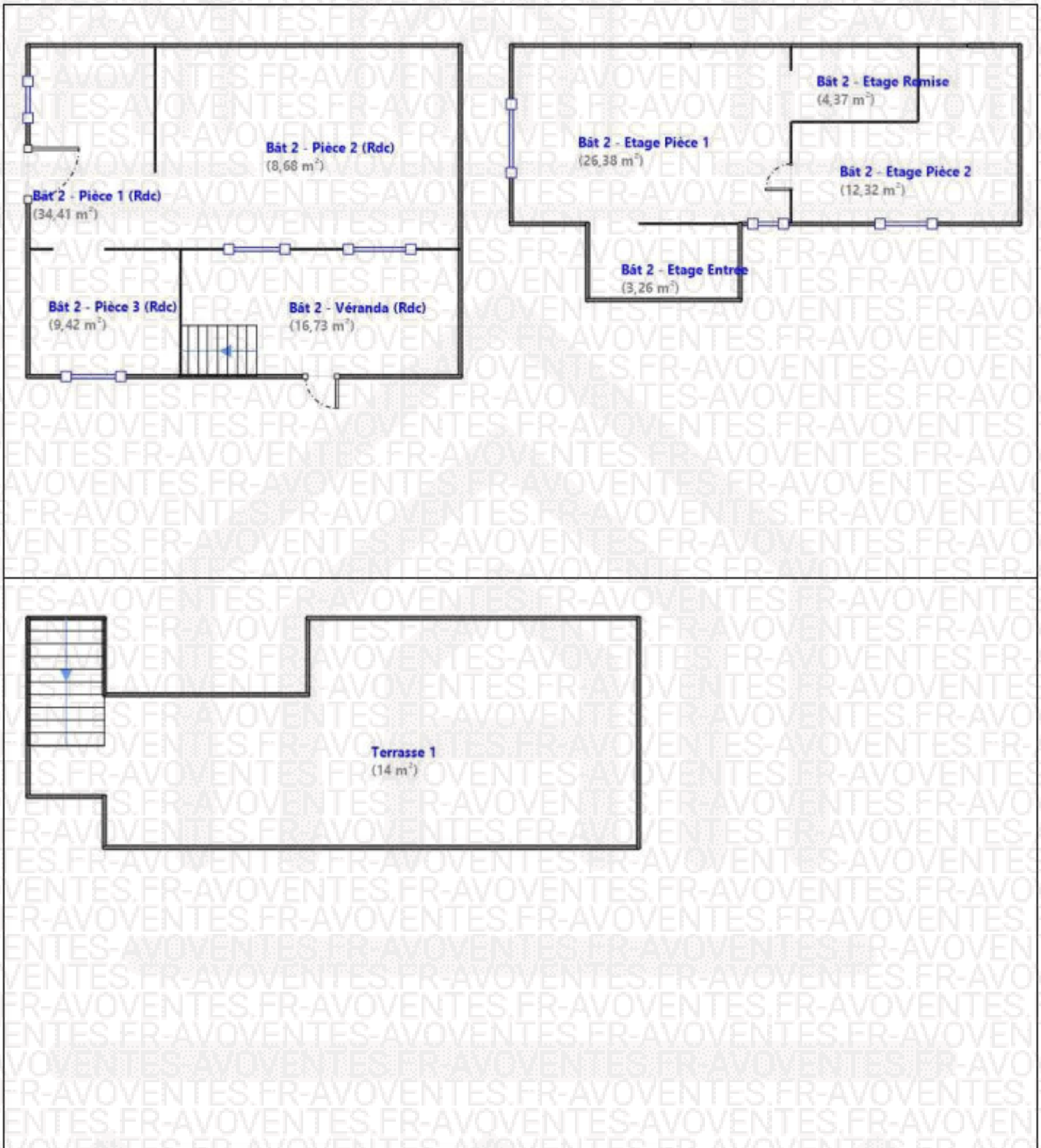
Photographie n°102

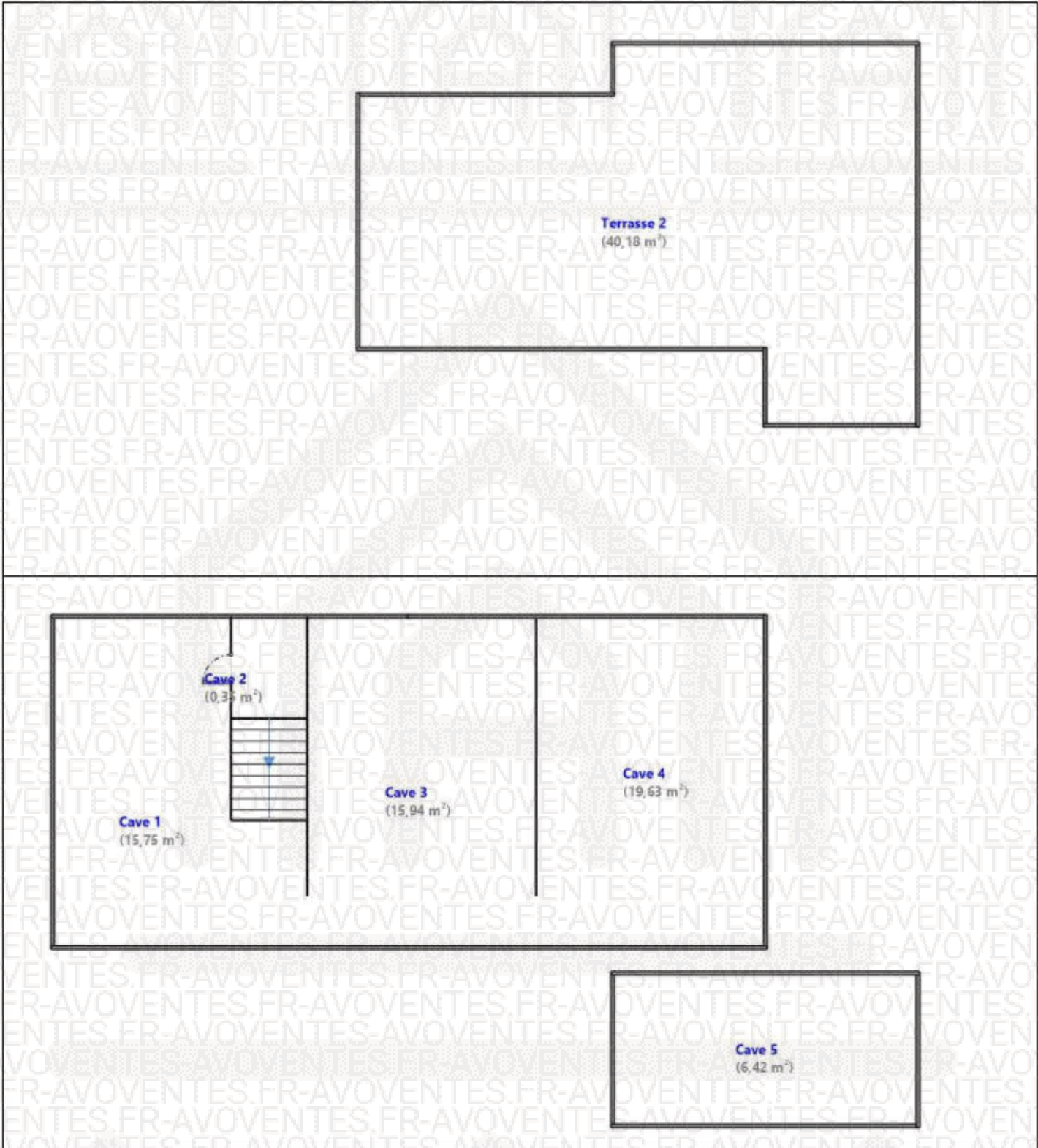


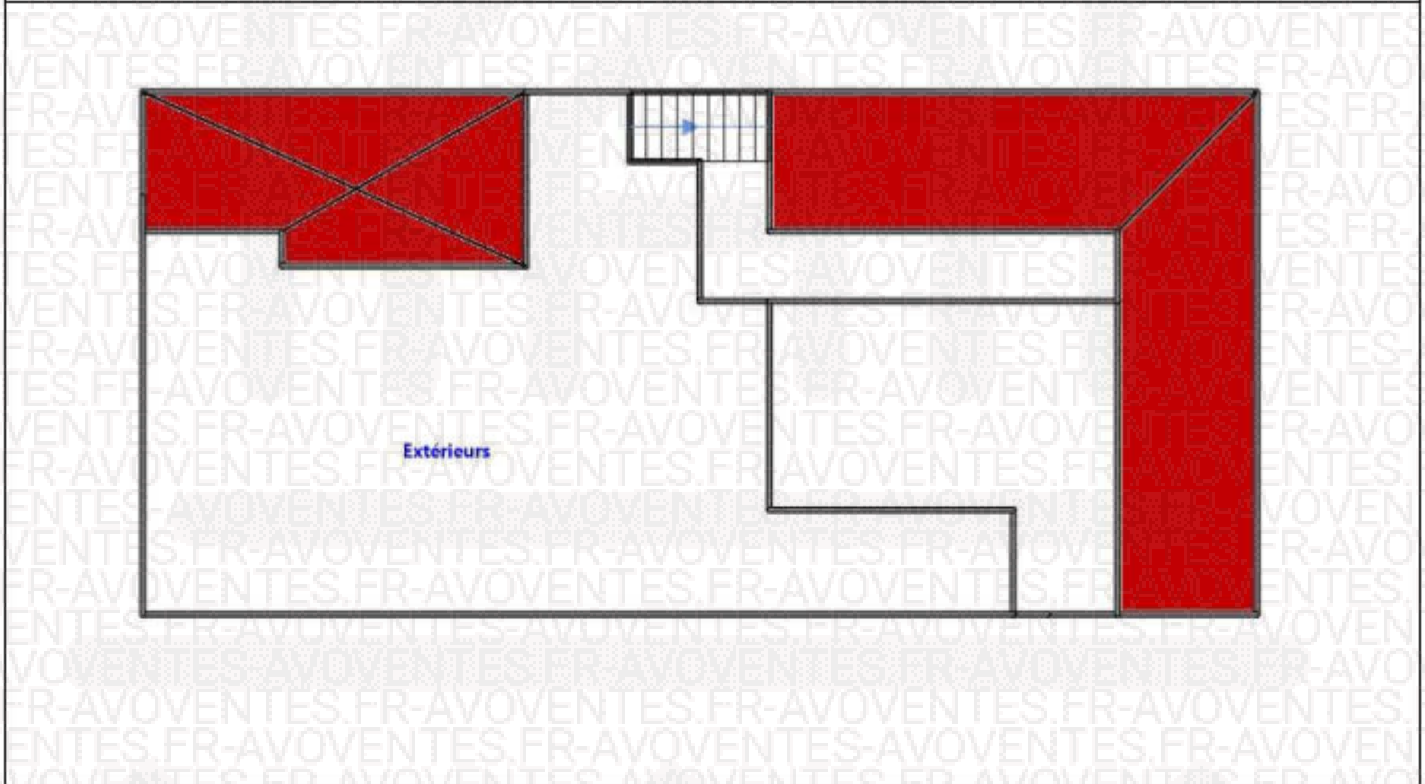
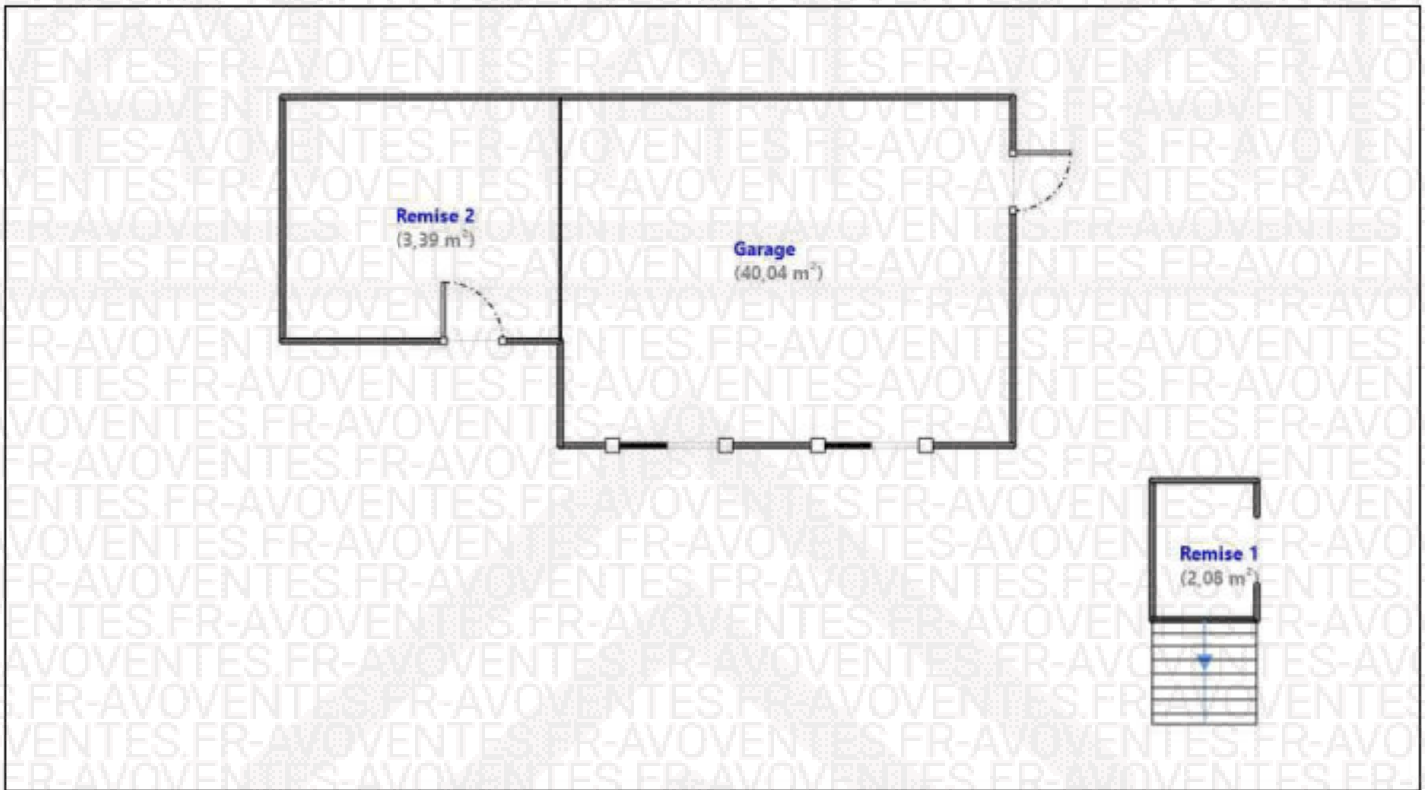
ANNEXE DOCUMENTAIRE











Référence à rappeler:

A230027

**BANQUE POPULAIRE ALSACE
LORRAINE CHAMPAGNE /**


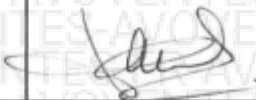
**PROCES-VERBAL
DE DESCRIPTION DU 14/02/2023**

N°: 1044500

©AVOVENTES.FR

LISTE DES PERSONNES DONT LE CONCOURS A ETE NECESSAIRE :

©AVOVENTES.FR

Qualité	Signature
Témoïn	
Témoïn	
Secrétaire	